

Dijon, vendredi 8 avril 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01774

Pris en application:

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires) Code des transports

Embâcles (autres que glace)

Présence de plantes aquatiques CLL Bief de Belleville 37, bief de Maimbray 38

Rallongement de la durée d'éclusage (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 07/04/2022 à 12:00 avec pour périodicité : Permanent
 - o **Canal latéral à la Loire** entre les pk 173.493 (Bief de Belleville) et pk 182.284 (Bief de Maimbray) Tout le chenal

Commentaire:

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont prévenus de la présence de plantes aquatiques dans les biefs de Belleville et de Maimbray.

Cet incident entraîne un allongement du temps de sassement et des temps d'attente aux écluses.

Les agents de service, mettent tous leurs efforts à l'enlèvement de ces plantes dans les meilleurs délais, nous vous recommandons de naviguer prioritairement dans le chenal du canal et de vous conformer à leurs directives.

Service(s) à contacter :

UTI Val-de-Loire-Seine, 17 rue du Pont Canal, 45250 BRIARE

Tél: 02 38 31 26 20

Date limite d'affichage:

Prochain avis.

Chef d'UTI

signé

Deborah PERROT

UTI Val-de-Loire-Seine 17 rue du Pont Canal 45250 BRIARE Tél: 02 38 31 26 20